

PARCOURSUP RENTREE UNIVERSITAIRE 2019 / 2020

MODALITES ET CRITERES D'EXAMENS DES CANDIDATURES

L1 Droit Classique

L'évaluation des compétences s'appuiera sur une combinaison d'éléments, à savoir

- une moyenne des notes obtenues, en 1ère (trois trimestres) et en terminale (deux trimestres) dans les matières suivantes, si elles ont été suivies par le candidat : français, mathématique, philosophie, histoire-géographie, sciences économiques, sciences sociales et langues vivantes.
- le classement du candidat dans sa classe,
- les résultats obtenus au baccalauréat en français,
- les avis et appréciations portées sur la Fiche Avenir
- toute expérience pertinente indiquée dans l'onglet "Activités et centres d'intérêts" du candidat et dûment justifiée : séjours à l'étranger, investissement dans des projets locaux à visée internationale, engagement dans la vie sociale, associative ou culturelle, etc.

Pour les réorientations, les résultats du baccalauréat et des formations post-baccalauréat seront aussi considérés.